

Ifran1403	Français - Parler et prononcer - Objectif B2
2024	Trançais - Failer et prononcer - Objectif B2

3.00 crédits	30.0 h	Q1 ou Q2

Langue d'enseignement	Français			
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve			
Préalables	Pour suivre ce cours, l'étudiant doit avoir atteint le niveau B1 décrit par le Cadre européen commun de référence du Conseil de l'Europe, attesté par :			
	 le test de positionnement B1 organisé par l'ILV en début de quadrimestre OU un certificat DELF B1 récent (maximum 1 an) OU avoir réussi le cours LFRAN1301 ou LFRAN1321 			
Thèmes abordés	Lire de façon expressive, raconter une histoire réelle ou imaginaire, exprimer des émotions, donner son avis, expliquer les raisons de son choix, animer un débat sur un sujet de société, participer à une réunion professionnelle.			
	L'exigence est située au niveau du contenu (la recherche d'idées intéressantes, la sélection d'exemples pertinents, l'articulation des idées, l'organisation du contenu) et en termes d'aisance lors de la prise de parole.			
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Selon le Cadre européen commun de référence pour les langues, l'apprenant/utilisateur indépendant du niveau B2 peut			
	 communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. 			
	Le niveau B2 définit une maîtrise développée et relativement assurée d'une langue étrangère.			
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	La certification se compose d'une part d'une évaluation continue et, d'autre part, d'une prestation à l'examen en session. Durant le quadrimestre, évaluation continue (50 %)			
	 présence au cours (min. 75% des séances), remise des devoirs formatifs, engagement 10% test sur les techniques de prononciation et sur le vocabulaire 10% performance individuelle ou en groupe 10 % enregistrements audio et vidéo 10 % parcours d'autoapprentissage de la prononciation sur Moodle + bilan écrit. 10% 			
	Les tâches de l'évaluation continue ne peuvent pas être présentées après l'échéance fixée par le professeur, excepté certificat médical.			
	Examen final (50%) L'examen est oral. Il comporte trois parties :			
	1. Un débat improvisé sur un sujet d'actualité 20 % 2. Un exposé préparé de 3 minutes 20 % 3. L'interprétation enregistrée d'un texte littéraire (poésie, prose ou théâtre) 10 % Une absence (justifiée ou non) à l'examen (ou une de ses parties) entraine une note finale d'absence. L'étudiant⋅e qui représente l'examen final en août a le choix de représenter la ou les compétences en échec OU la totalité de l'épreuve s'il désire améliorer sa note. Il⋅elle veille à communiquer explicitement son choix au professeur au plus tard le premier jour de la session.			

Méthodes d'enseignement	Le travail en classe s'articule en trois temps:			
	 Après un temps de relaxation ou d'échauffement, la première partie consiste en un apprentissage technique portant sur la prononciation (travail sur le rythme, le débit, l'intonation, les sons) ou le langage non verbal. La deuxième partie du cours consiste à découvrir un type de situation de communication orale et à s'approprier le vocabulaire et les structures typiques du type de situation. La troisième partie du cours consiste à produire un discours adapté à la situation de communication vue précédemment ou à exercer sa capacité à prendre la parole en public par l'intermédiaire d'une lecture, d'une récitation, d'un exposé ou d'une intervention lors d'un débat. Le cours exige un travail régulier à la maison. Chaque semaine, l'étudiant devra par exemple préparer un point de grammaire et/ou de vocabulaire pour le cours suivant. Il devra également poster régulièrement des enregistrements audio et vidéo sur la plate-forme d'apprentissage. Le cours se déroule en présentiel, mais certaines activités / séances pourraient avoir lieu sur Teams si le distanciel offre une plus-value pédagogique. 			
Contenu	Le cours aborde de façon progressive différents actes de language en français : s'exprimer de façon nuancée, mettre en valeur ses idées, expliquer clairement des instructions ou des faits, défendre un point de vue, prendre place dans un débat, collaborer et trouver une solution collectivement. Ce cours permet également de prendre conscience des différents paramètres entrant en jeu dans la communication orale (langue, voix, corps, espace), d'améliorer sa prononciation en français (sons, rythme, articulation, intonation), de travailler la structure de la phrase propre au français parlé, de s'exprimer de manière claire, compréhensible et nuancée.			
Ressources en ligne	https://moodle.uclouvain.be			
Autres infos	Ce cours correspond au niveau B2 du Cadre européen commun de référence.			
Faculté ou entité en charge:	ILV			

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)							
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage			
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère	FLE2M	3		•			